LES PRECONSTRUITS LOGICO-PHILOSOPHIQUES DES ARTICULATIONS LOGIQUES DU DISCOURS

Sandina-Iulia Vasile
Universitatea *Ovidius* Constanța

Reprezentări logico-filozofice ale articulațiilor logice ale discursului (Rezumat)

O cercetare asupra articulațiilor logice ale discursului presupune o dublă reflecție: pe de o parte, asupra relațiilor între operațiile universale ale gândirii, care fac posibil raționamentul, iar pe de altă parte, asupra actualizării lor lingvistice prin discurs. Interpretarea acestor articulații presupune deci atât o competență logică, cât şi o competență retorico-argumentativă. Pornind de la concepția lui Aristotel asupra discursului, ca aranjament sau "articulație" (a-rythmos), unitate dialectică, continuă şi discretă în acelaşi timp, ne propunem să oferim o sinteză a evoluției reprezentărilor mentale ale relațiilor logice. Considerăm că, din punct de vedere didactic, conştientizarea acestor principii de organizare a gândirii constituie un punct esențial atât în prelucrarea informației, cât şi în crearea unui discurs coerent şi pertinent.

« Ce que nous devons à la Grèce est peut-être ce qui nous a distingués le plus profondément du reste de l'humanité. Nous lui devons la discipline de l'esprit.» P. VALERY[1]

Le concept de discours bien que relevant actuellement de la linguistique, a ses origines dans le mot grec *logos*, qui désignait aussi bien une signification commune qu'un concept philosophique. Il est étonnant de constater combien de questions que nous nous posons aujourd'hui à ce sujet trouvent leur première énonciation dans le discours philosophique de l'antiquité. Il en est ainsi de la notion d'*articulation logique* qui, tout en étant adoptée depuis assez peu de temps dans l'analyse de discours[2], n'est pas une découverte de la linguistique moderne. Les études linguistiques parcellaires qu'on entreprend actuellement trouvent leur fondement dans une vieille prémisse, celle de l'existence d'une logique du discours, issue de la conception antique sur le *logos*. Une recherche sur les articulations logiques du discours suppose une réflexion conjointe sur la relation entre les invariants de la pensée qui rendent possible le raisonnement et son actualisation linguistique, le discours. Interpréter ces articulations relève aussi bien de la *compétence logique* des sujets parlants, que de la compétence *rhétorico-argumentative*.[3]

[1] P.VALERY, « La Crise de l'esprit », *Variété I*, Paris, Gallimard, 1924, p.53.
[2] Première attestation dans COYAUD, M., (1970), « Les articulations logiques du français ».
[3] Pour une présentation des compétences des sujets parlants on peut consulter C.KERBRAT-ORECCHIONI (1986), *L'implicite*, pp.163-298.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

Pour quiconque veut redécouvrir le sens du "discours" il lui faut passer aussi bien par celui du nom grec, *logos* que par celui du nom latin *discursus*, qui surprennent chacun l'un des côtés essentiels des conditions d'existence du discours:

i. la cohérence des parties qui forment un tout imposée par un principe organisateur.[4] Dans la conception d'ARISTOTE le discours est un arrangement ou « articulation » (*arithmos*), une unité dialectique, continue et discrète en même temps[5]. Cette interprétation découle de l'analogie entre le temps et le logos, dans le cadre d'une réflexion générale sur l'instant et le temps en mouvement. Le point de départ du penseur antique est le rapport antérieur – postérieur, comme un phénomène caractérisant aussi bien l'arrangement dans l'espace que le mouvement du temps et celui de la pensée. Il s'agit là d'une représentation mentale, liée à la perception de trois catégories philosophiques fondamentales - l'espace, le temps et la pensée – et sur la base de laquelle on peut expliquer non seulement de nombreux faits de langue mais aussi des univers culturels. La mesure du temps se fait en fonction d'une unité minimale, l'instant, qui est en même temps point de référence. Ainsi, dans *Physique* (219b)[6], Aristote affirme que « *l'instant mesure le temps en tant qu'antécédent et postérieur*».[7] Il associe le *logos* au temps, en vertu de la structuration logique selon un *avant* et un *après*, et de celle arithmétique (*a-rythmos*), comme un continuum. L'articulation comme principe d'ordre, est donc le noyau de sa conception sur le temps et le logos, dans une dialectique du continu et du discret.

En schématisant on aura:

Dialectisation du discret et du continu	
A R I T H M O S − T E M P S	L O G O S – D I S C O U R S
Structurés « arithmétiquement »[8]	
Contact, passage ==> basé sur l'articulation, l'arrangement	
Structurés logiquement	
avant / après	déduction

[4] ***Logos*** désignait beaucoup de choses. Homère emploie le verbe *lego*, de la même racine que *logos*, pour le processus de recueillir des aliments, des armes et des os, pour réunir des hommes. Chacune de ces opérations implique un *comportement judicieux*; on ne réunit pas des armes, par exemple, sans les distinguer d'autres objets. De façon concomitante, *logos* signifie une *réunion de choses sous un critère déterminé*. Des armes mêlées à des os sans aucun critère ne formeraient pas de logos, elles provoqueraient un sentiment de désordre, de chaos.[4] Logos ne se restreint pas, cependant, à l'*ordonnancement* des êtres, il étend des liens, avec la même vigueur, entre des mots. Surgit ainsi le *discours verbal*.

[5] Cf. PARRET, H., 1993: 228.

[6] cf. PARRET, H., 1993: 226.

[7] 1964: 19 cf. PARRET, H pp. 229.

[8] *a-rythmos* = continu.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

Il est évident qu'on retrouve là les conditions d'existence du discours − la cohérence (l'enchaînement) et l'articulation − par lesquels le discours acquiert son sens, notions de base de l'analyse de discours moderne.

En adoptant l'idée d'une articulation du discours, il faut ensuite voir quelles sont ces relations logiques fondamentales qui constituent des universaux de la pensée et organisent nos représentations mentales du monde, entrant de ce fait dans la configuration du raisonnement discursif. S'il est vrai que leur étude théorique relève principalement de la logique et de la philosophie de la connaissance, il est aussi vrai que ces relations s'inscrivent d'une manière intuitive dans la compétence logique et discursive des locuteurs .

La compétence logique

Dans l'appréciation d'un discours, exposé oral ou écrit, conversation, texte traduit, l'argument de la logique est un des plus fréquemment utilisés, et cela à cause des acceptions étonnamment diverses du terme ***logique*** aussi bien en tant que nom et qu'adjectif. Ainsi on peut *faire preuve de logique* ou *en manquer*, on peut remarquer un *défaut de logique*. On apprécie la logique *impeccable, profonde, rigoureuse, sévère* ; on condamne la logique *factice, fantaisiste*, on met en garde contre la logique *fausse, illusoire, trompeuse.*

Si dans les limites d'un raisonnement traditionnel, comme le syllogisme, les articulations sont évidentes et faciles à reconnaître, dans le discours naturel qui s'articule d'une manière hiérarchique et comporte des séquences qui dépassent le niveau de la phrase, il est parfois difficile à détecter ces articulations. C'est une raison pour laquelle la notion de *logique de l'exposé* s'est imposée, comme conjonction de la liberté du discours et des contraintes. C'est là une des idées de la tradition culturelle occidentale, qui impose à celui qui parle de donner *l'ordre de son exposition* saisissable immédiatement : ordre chronologique, ordre des principes et de leurs conséquences, ordre des raisons qui convergent. La constitution d'un schéma de référence annonçant les parties à traiter, les points à débattre, les preuves qui seront rapportées est certainement un *avantage sur le plan de la compréhension*. Or, à force d'exercice, cet ordre est devenu presque naturel, comme incarnant la méthodologie universelle de la pensée. Cet ordre préfiguré est estimé comme un progrès non seulement du discours mais aussi de la pensée logique.

La logique, en tant que composante de l'univers de connaissance, – connaissance des règles qui agissent dans l'univers– désigne aussi bien la discipline qui étudie les opérations logiques, que l'idée de cohérence et d'enchaînement des idées selon les lois logiques. Conséquemment aux acceptions du nom, la même diversité se retrouve dans les acceptions de l'*adjectif* « logique» qui signifie, dans une première acception, soit « **conforme aux règles de la logique » (***raisonnement, déduction, démonstration, argumentation, explication logique* ou par antonymie *absurde, contradictoire, illogique, incohérent*), soit « enchaînement cohérent » (la *Puissance logique* désigne la « capacité d'établir des séquences entre phénomènes »).

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

La conception antique met son empreinte sur tout le développement culturel européen en projetant la logique, l'ordre et la cohérence, parmi les valeurs de premier rang, au niveau de la pensée, du discours, des attitudes et même des affects. On peut donc dire que le concept de LOGIQUE relève d'une volonté de l'homme de donner sens au monde, d'en saisir la cohérence et les relations entre les faits, de les imaginer même. Pascal n'affirmait-il pas que « *Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas* » ? Le cadre épistémique de chaque époque ou culture réinvestit à sa façon, plus ou moins, les valeurs de la logique – ordre, cohérence et vérité – dans d'autres domaines, en remplaçant *le critère de vérité* par *le bien* ou par *le critère d'efficacité*. Et même si les formes canoniques du raisonnement logique ne se retrouvent telles quelles dans le discours naturel (C.KERBRAT-ORECCHIONI, 1989) à cause du principe d'économie, on peut refaire d'après ce qui est posé explicitement des schémas qui adaptent d'une manière flexible le raisonnement pratique au cadre discursif et argumentatif de la situation d'énonciation.

La compétence logique exigée pour la production et pour l'interprétation de tout discours comprend en fait un faisceau de sous-compétences correspondant à des étapes de complexité dans le développement du raisonnement:

a) une *compétence psycho-logique* qui nous rend aptes *saisir* des relations et à effectuer des jugements à partir de la perception des données réelles, à appliquer des règles (invariants) relationnelles simples, à faire des associations et à établir des inférences immédiates, en un mot une *compétence du jugement*, qui ne s'exprime pas nécessairement par le discours. C'est ce que les dictionnaires définissent comme **logique naturelle,** « *capacité naturelle en vertu de laquelle l'intelligence discerne dans les phénomènes de la nature des rapports de causalité* » [9]

b) une *compétence logique acquise* par l'expérience et qui se traduit dans des inférences immédiates et dans des *raisonnements* sur les faits et sur les valeurs. A cette compétence naturelle s'ajoute la compétence plus poussée du raisonnement syllogistique, acquise par la confrontation à des situations problématiques ou par l'instruction, qui s'exprime par un discours plus lié, et qui fait l'objet de *la logique de la connaissance.* Celle-ci s'actualise dans le discours de la recherche scientifique et dans l'argumentatif. [10] Mais il ne faut pas ignorer le fait que c'est sur la base de la logique naturelle que s'est constitué toute la science logique telle que nous la concevons à l'heure actuelle et qui vise à percevoir la variété des contextes d'application des relations logiques.

Le modèle mental logique traditionnel est basé sur une représentation

[9] *TLF*, entrée **Logique.**

[10] La compétence de raisonnement connaît des degrés différents d'abstractisation depuis le raisonnement sur les choses, faits et situations jusqu'au raisonnements de type scientifique ou métaphysique.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

d'enchaînement linéaire et ordonné[11], traditionnellement exprimée par deux notions rattachées étymologiquement à l'idée de *suite, enchaînement*[12]: la *consécution* et la *conséquence***.** On peut parler là d'une *représentation sociale* dans la mesure où l'on accepte la définition de celle-ci comme « *façon dont les individus "théorisent" les expériences qu'ils connaissent, en parlent et, en outre, la façon dont les théories ainsi formées les amènent à construire la réalité et, en dernier ressort à déterminer leur propre comportement* ».[13] Dissociées à un moment donné, les sens se sont superposés avec le développement de la logique, ce qui nous fait remplacer le terme *consécution* par un autre plus clair, la *succession.*

Si au XVI[e] siècle la **consécution** (syn. *association*) désignait une suite *de représentations empiriques et sans lien rationnel* (opposé à *conséquence***)** la **logique** inscrit la consécution dans l'ordre de la causalité : *« Les relations de consécution sont multiples et diversement orientées: de la cause à l'effet, de la fin au moyen, de la condition à la conséquence, etc. »* (J.-L. Descamps).VIGNAUX maintient l'opposition[14] et distingue entre:

Consécution	**Conséquence**
Vient après	*De **p** il s'ensuit que **q***
Temporel (*p,q)*	Conditionnel (***si** p **alor**s q)*

L'opposition successif / causal ne s'est pas maintenue pour les dérivés qui actualisent selon le contexte les deux sens, comme il suit:

[11] Représentation qui ne sera bouleversée qu'au XXe s. par la pensée de NIETZCHE et par la découverte d'un nouveau modèle, celui de la *complexité*, théorisé par E.MORIN.
[12] selon *Le Petit Robert.*
[13] Serge MOSCOVICI, cité par J.Bl.GRIZE ,1990:114.
[14] VIGNAUX, 1976:107.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

AXE DU POSSIBLE	AXE DU NECESSAIRE
consécutif = successif Qui se suivent immédiatement dans le temps, ou (moins cour.) dans l'espace ou selon un ordre notionnel. *Nombres consécutifs* *jours consécutifs*	**consécutif** *consécutif à*: qui suit, résulte de, est une conséquence de. (Gramm.). **Proposition consécutive**, ou ellipt. **une consécutive**: proposition qui exprime une conséquence. (Log.), **Relation consécutive**, « dénotant les rapports d'interdépendance dynamique entre deux notions (causalité, variations concomitantes, etc.)
consécutivement Immédiatement après; sans interruption. successivement. Il eut consécutivement deux accidents, coup sur coup; à la file. Trois termes pris consécutivement dans une série	**Consécutivement à**: par suite de. Consécutivement à la hausse du prix du pétrole, le prix de l'essence a augmenté.

L'opposition entre l'axe du possible et celle du nécessaire se retrouve discursivement dans l'opposition entre des jugements sur la réalité qui se constituent comme des prémisses (faits, états, attitudes) et des jugements inférentiels . Elle peut aussi opposer le discours narratif et le discours argumentatif, ou à l'intérieur de la macro-structure narrative, des séquences narratives et des séquences de commentaire sur les faits. En considérant que les deux relations, la succession et la causalité, sont primordiales pour la constitution des articulations du discours nous nous proposons de les examiner de plus près.

Nous commençons par la plus simple à saisir et qui constitue l'essence de toute relation: la **succession**[15].

Depuis PIAGET on s'accorde à relier le langage à la manière de penser, selon des degrés de complexité croissante. Il observait par exemple que la pensée de l'enfant procède par association du singulier au singulier et que, par la suite, les éléments sont juxtaposés, non vraiment pensés en relation. Ceci se remarque par la rareté des conjonctions exprimant des rapports logiques, généralement remplacés par *alors* (sens temporel) et par *et puis*.[16] Mais si l'association est à la base de la notion de succession, celle-ci suppose une représentation mentale cohérente, d'un point de vue rétrospectif,

[15] « L'univers se présente à nous comme une succession de faits », Nae IONESCU, *Cours de théorie de la connaissance*, VIIIe Prélection (notre traduction).
[16] PIAGET, *La formation du jugement chez l'enfant,* cf. CUVILLIER 1., 1965: 322-324.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

englobant, à même de percevoir en même temps le *continu* et le *discret*, l'enchaînement linéaire des parties. Sa perception nécessite un sujet qui choisit, subjectivement, un point de référence sur l'axe *moi-ici-maintenant.* A un niveau supérieur du jugement la succession est soumise à un jugement de cohérence. Elle est ainsi mise en relation soit avec la notion de *régularité*, soit avec la notion de *causalité*.

Selon la théorie de la connaissance[17] sur une succession extérieure on peut projeter un *modèle de la régularité* qui répond à une *attente*. Une *adjonction* à une série peut ne pas modifier le sens de l'orientation, elle peut même le renforcer. On parvient ainsi à la représentation mentale d'une réalité nécessairement ordonnée, sur le principe d'une régularité nécessaire. Or, l'expérience démontre que la réalité ne respecte pas le modèle d'ordre forgé mentalement[18], elle n'est pas absolue, elle est sujette à des modifications. On perçoit alors ces modifications comme tout autant de ruptures de la succession, d'écarts à l'ordre, ce qui amène à la notion logique de *disjonction*, et qui confère à la succession le trait de non-monotonie. Une nouvelle représentation se réalise ainsi par la confrontation avec l'ancien modèle. Le *jugement disjonctif* pose des alternatives par lesquelles un certain nombre de jugements peuvent s'exclure – *disjonction exclusive* – ou bien former ensemble la totalité d'un possible – *disjonction totalisante*. Il ne devrait donc pas être surprenant qu'un connecteur logico-argumentatif comme ***or***, qui signale en français l'introduction d'une alternative, ait la même source étymologique que certains connecteurs disjonctifs, tout comme en roumain.

Tout état ou toute série « discrète » (définie par des 'ruptures') peuvent être marqués par une/des adjonction(s); de même toute série perçue comme un continuum peut être marquée, à un moment donné, par une rupture (disjonction), par une focalisation sur une partie du tout, ou bien comme une disjonction dans la série, un élément perturbateur plus ou moins fort. Cette activité de *dissociation* par laquelle le jugement est capable de séparer les éléments d'un tout mental relève de la capacité d'*analyse*. Les transitions d'un domaine à un autre, le jugement sur la régularité ou sur l'irrégularité de la succession, supposent une perspective analytique et englobante en même temps; c'est le premier pas vers la structure du raisonnement syllogistique basé sur l'inférence et qui implique une capacité d'analyse et de synthèse. Nous proposons dans le tableau suivant un schéma de la perception de la dynamique des situations,

[17] Nae IONESCU, *Curs de teorie a cunoştinţei* (Chapitres de VIII à XI: Regularitatea fenomenelor naturale,Încercări de fundamentare a principiului regularităţii, Necesitatea gnoseologică şi practică a regularităţii, Regulă şi lege) *« Conceptul de lege nu închide într-însul ceva absolut.Prin urmare, nici o anumită formă a regularităţii nu poate să închidă într-însa absolutul. Şi atunci, evident că universul sau realitatea construită pe baza unei anumite regularităţi trebuie să fie pasibilă şi ea de anumite schimbări.Dar atunci, unde ajungem? Ajungem, evident, la o realitate sau la* ***un univers absolut subiectiv****.»* (c'est nous qui soulignons).

[18] Nous nous rapportons au modèle de la culture européenne basé sur la philosophie grecque.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

prémisse nécessaire pour des opérations inférentielles réalisées à un moment donné (T 5) et pour des décisions d'action.

Temps de référence -T 0	**T 1**	**T 3**
ETAT DE CHOSES I perçu comme stable ou **SUCCESSION**, monotone continue	**Fait** ADJONCTIONqui introduit une alternative →	**Perception** de la RUPTURE SUCCESSION perçue comme discrète non-monotone
Perception de la durée ou de l'itération	A. Dans le même sens	Effet de renforcement de la direction
	B. En sens contraire	Effet de DISJONCTION Disjonction totalisante

T 4	**T 5**	**T 6**
Moment de Prise de conscience : nécessité du CHOIX	**Temps du jugement**	**Moment**
DISJONCTION EXCLUSIVE	Raisonnement délibératif	**de la décision CHOIX**

T 7 ACTION	**T 0**	
Changement de direction	Nouvel état de choses	

Ces relations liées à la *succession* ne peuvent être conçues en dehors d'une *temporalité* qui peut être celle des faits ou celle du jugement et d'un *état de connaissance.* Une série de rajouts se constitue ainsi comme une succession de prémisses, ayant chacune son rôle : augmenter et renforcer un état de connaissance, le nuancer, fournir une alternative, l'invalider. C'est ce dont le discours rend compte d'une manière plus ou moins évidente. La succession comme l'image la plus simple, fondamentale, de l'ordre, est valorisée par rapport au désordre.

Quand à l'**inférence logique**, on en parle depuis Aristote, qui la définissait comme *un rapport d'antécédent à conséquent qui relève de la connexion causale et s'oppose à la simple succession. « Il est bien simple le mécanisme de toute intelligence, s'il est tel que je viens de le représenter. Un seul fait primitif est*

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

inexplicable, tous les autres en sont des conséquences nécessaires ».[19]Toujours est-il qu'on peut l'utiliser avec une certaine souplesse, en la lisant de droite à gauche. L'inférence peut couvrir donc les rapports: « *q* parce que *p* » (inférence rétrospective) ou « p donc q » (inférence prospective).

Pour Aristote, raisonner c'est **inférer**. La théorie de l'inférence immédiate est une analyse des **relations** nécessaires entre propositions. *L'action d'inférer consiste à tirer d'une ou de plusieurs propositions données et connues comme vraies ou comme fausses (qu'on appelle prémisses) une ou plusieurs propositions nouvelles jugées vraies ou fausses en fonction de la relation logique que l'on a établie entre elles et les prémisses.* L'inférence est donc un rapport d'antécédent à conséquent qui relève de la connexion causale et s'oppose à la simple succession.

Les inférences immédiates partent d'une seule proposition, jugée vraie ou fausse. L'inférence immédiate est donc un raisonnement composé de deux propositions : une prémisse et une conclusion, unies par un lien de conséquence logique. Les inférences plus complexes, dites médiates (comme le **syllogisme**), partent de deux propositions au moins (deux exactement dans le cas du syllogisme). Tandis que chaque prémisse peut être connue indépendamment de la conclusion, pour tirer une conclusion il faut la *contemplation conjointe* des deux prémisses, mouvement de la pensée, explicitation de ce qui au départ n'était qu'implicite, actualisation des connaissances.

Il faut noter que dans le raisonnement naturel et dans le discours, le terme de 'conséquence' comme conclusion d'un raisonnement est trop restrictif car «*le même lien logique désigne l'habitude ou l'association affective entre des notions, des faits, des événements, même si la logique l'ignore* » [20] Aussi le langage ordinaire a-t-il adopté le terme **conséquence** comme **«** suite **nécessaire** d'une action »[21], en le

[19] DESTUTT-TRACY:327.

[20] DUCROT, O., 1989: 103. Nous ajoutons que dans un grand nombre de situations la consécution temporelle est doublée d'une consécution causale d'une manière ostensive (*Si* Aujourd'hui *p alors* demain *q*). Ainsi les proverbes construits sur le modèle d'une logique pratique issue de l'expérience, ou sur une logique du devenir moral, (acte- punition). Il est difficile de relier ces assertions d'une manière claire sur l'axe du possible ou sur celui du nécessaire-obligatoire, cela dépendant de la situation d'énonciation. D'un point de vue traductologique ce genre d'exemples offre la possibilité de percevoir la manière dont un univers culturel perçoit l'importance du temporel dans ce rapport. P.ex: *Qui vole un œuf vole un bœuf / Cine fură azi un ou mâine va fura un bou* (Caractère synthétique/ vs/ caractère analytique.

[21] Dans le langage logique la conséquence désigne « ce qui découle d'un principe ». (Syn. *conclusion, déduction***.) Assertion (s) → Conclusion (Ceci** *posé, il s'ensuit telle conséquence).* De la logique, le terme est passé dans la grammaire où la *proposition de conséquence* marque une relation entre une cause (la principale) et un effet (la consécutive).Le mot "conséquence" apparaît dans deux expressions à valeur d'articulateur discursif pour marquer la relation : *Par*

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

rattachant plutôt au syllogisme discursif qu'à l'emploi logique ou mathématique qui s'est assigné le terme **implication**.

Les humains ont la capacité de maîtriser des *techniques d'inférence*, « *processus au terme duquel une hypothèse est admise comme vraie ou probablement vraie sur la base d'autres hypothèses dont la vérité certaine ou probable était admise au départ*. » Or, les mêmes règles, - « *les seules règles logiques dont dispose spontanément l'esprit humain »* - agissent aussi au niveau des *inférences spontanées, non-démonstratives.* Celles-ci ne sont pas validées selon le critère vériconditionnel mais plutôt sur un *critère de moralité*[22] ou *d'efficacité,* comme le montrent DE BEAUGRANDE et DRESSLER:[23]

> *De toute évidence les humains disposent de processus de raisonnement compliqués que les logiques traditionnelles ne peuvent pas expliquer, ils sont capables par exemple, de conclure sans preuves, de développer des analogies subjectives, et même de raisonner en absence de connaissances*. [...]*Ici, le critère important n'est pas la validité logique de la procédure, mais le fait que la procédure donne des résultats satisfaisants dans la vie de tous les jours. »*

La forme d'inférence dont on peut énoncer les règles est celle *démonstrative*, qui consiste à appliquer des **règles de déduction** qui « *permettent d'engendrer toutes les conclusions intéressantes logiquement impliquées par un ensemble donné de prémisses* »[24] et de les considérer comme vraies. On s'accorde à *admettre « qu'il existe un ensemble de règles déductives qui sont spontanément mis en œuvre dans le traitement déductif de l'information* »[25].

Outre ces règles de déduction logique appartenant aux systèmes logiques usuels on enregistre des implications basées sur l'information encyclopédique rattachée aux concepts, à savoir sur les *hypothèses* stockées à propos d'un concept ou d'une notion. Celles-ci entretiennent des relations organisées en *schémas, cadres, prototypes, scénarios* ou *scripts*. [26] Selon SPERBER et WILSON «*les hypothèses que les humains conçoivent sur les objets et sur les événements auxquels ils sont régulièrement*

voie de conséquence: par suite, par l'enchaînement causal. *En conséquence*: compte tenu de ce qui précède. L'adjectif **conséquent** est présent tant dans le langage de la logique pratique comme synonyme de *cohérent, logique* que dans le vocabulaire de la logique traditionnelle*: le terme conséquent,* ou elliptique *le conséquent* (par rapport à *antécédent*) désigne la conclusion d'un syllogisme. Loc. adv. PAR CONSÉQUENT: comme suite logique **ainsi, dès** (lors)**, donc,** 2. **partant.**

[22] « *Toutes les morales sont fondées sur l'idée qu'un acte a des conséquences qui le légitiment ou l'oblitèrent* » (*Camus*).

[23] DE BEAUGRANDE et DRESSLER ,*Introduction to Text Linguistics* (1981), p 93-94 cités par D.SPERBER et D.WILSON, 1989: 110.

[24] D.SPERBER et D.WILSON, 1989: 101.

[25] Ibidem: 133.

[26] apud D.SPERBER et D.WILSON, 1989: 137-138.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

confrontés, de même qu'ils anticipent le comportement de ces objets et de ces événements, tendent à avoir un caractère stéréotypé », mais « *varient typiquement d'un locuteur à un autre, et d'un moment à l'autre* ». Tandis que les règles logiques sont en nombre limité et varient peu d'un locuteur à un autre, les informations encyclopédiques forment des ensembles ouverts et dynamiques, à même de gagner en richesse et organisation.

Ce qui est soumis donc aux opérations logiques ce sont les ***représentations conceptuelles*** qui forment la mémoire encyclopédique d'un individu ou sa représentation du monde. Ces représentations, qui peuvent avoir ou non une forme propositionnelle, entraînent des ***attitudes*** de type *épistémique* (la *croyance)* ou *affectif* (le *désir*).Or, ce qui nous intéresse particulièrement pour le genre de relations étudiées c'est le caractère ***conscient*** du traitement d'une représentation lorsqu'elle est « enchâssée à l'intérieur d'une *expression d'attitude* »[27]. Les processus conscients d'inférence interviennent, selon SPERBER et WILSON dans les tâches de résolution de problème, dans les raisonnements qui impliquent des opinions réfléchies, des hypothèses scientifiques, des croyances religieuses, activités de la pensée qui engendrent un discours spécifique, dont la logique n'est pas celle dite naturelle, mais contrainte par des règles logiques et d'ordre claires. En plus c'est un type de discours dans lequel ces opérations logiques sont rendues pertinentes à l'aide des connecteurs logico-discursifs.

L'inférence immédiate et le raisonnement prospectif se rattachent fréquemment à la stratégie de l'action, basée sur l'examen des conditions (prémisses), des actes et de leurs résultats. Cette pensée est lexicalisée, puisqu'on peut *prévoir, entrevoir les conséquences*, celles-ci peuvent être *prévisibles*. Toute une série de noms renvoie à l'idée de conséquence: *effet, réaction, résultat, avantage, désavantage, inconvénient, réaction, contrecoup, développement, prolongement, retentissement, retombée, séquelle, rejaillissement, ricochet,* etc.

Le raisonnement sur les conséquences implique une délibération à plusieurs phases (on *pèse les conséquences*), aussi une gradualité dans leur appréciation, entre les pôles positif (*positives, bénéfiques, heureuses,* etc.), et négatif (*fâcheuses, graves* etc.) .On peut interpréter les raisonnements qui ont conduit à de telles qualifications par le biais des *systèmes de planification*[28]: « *si x* souhaite obtenir A et croit que B est un moyen d'obtenir A, *x* peut souhaiter obtenir B.» Ce système rend compte d'une manière formelle des principes inférentiels qui régissent la logique de l'action (ou logique pratique) et le système des principes éthiques basés sur la relation entre raisonnement pratique, décisions (moyens de remédier) et effets. Toujours est-il qu-il ne s'agit là que d'un cadre, car la relation en tant que telle ne peut pas être analysée avec finesse en dehors d'une prise en compte aussi de la théorie des valeurs ou en

[27] Ibidem: 118 (c'est nous qui soulignons).
[28] ROSARI et JAYEZ, 1997: 261.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

dehors des *topoï*

Tout comme pour la succession, on peut constater des modèles d'enchaînements à fonction organisatrice. Celui que nous proposons ci-dessous correspond au temps du jugement et au moment de la prise de décision de tableau de la succession. Ainsi on peut voir que des actions perçues habituellement comme successives ou même simultanées − l'action de l'esprit qui est la *décision* et *l'acte* –il y a une relation plus profonde de nature inférentielle, qui les articule. Ce n'est que l'intériorisation, dans le sens d'automatisation de certaines inférences qui nous fait percevoir que l'articulation temporelle. En fait il s'agit d' « ***un lien causal entre les états de choses manipulés par les attitudes*** »[29].

T 5	**T 6**
Temps du jugement	**Moment**
Raisonnement délibératif	**De la décision d'action**

Prémisse 1 Loi générale en logique déontique ou *topos*	**Prémisse 2**	**Conclusion**- Décision dans le monde réel:
SI DEVOIR FAIRE→ ALORS FAIRE	*Or* Etat de choses qui implique DEVOIR FAIRE	*DONC* FAIRE

Ou:

SI DEVOIR FAIRE ET NE PAS FAIRE ALORS DIRE de faire	**Prémisse 2:** Cas particulier **ATTITUDE NE PAS** (VOULOIR / SAVOIR) F**AIRE**	Conclusion-Décision dans le monde réel: *DONC* DIRE (convaincre) DE FAIRE
	Prémisse: DIRE DE FAIRE[30]	Conclusion: DONC FAIRE »

Nous avons à faire à un raisonnement par transition dont les lois de passage ne

[29] ROSARI et JAYEZ, 1997: 262

[30] Un exemple intéressant d'articulation entre le dire et le faire est réalisé par l'expression « *aussitôt dit, aussitôt fait* » (roum. « *Zis şi făcut* ») qui peut articuler un énoncé injonctif et un énoncé assertif de la suite narrative, et qui est paraphrasable par donc/ deci dans ce type de contexte.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

sont explicitées que dans de rares cas, de transgression de cette loi. La surface du discours garde pourtant la trace d'un tel raisonnement dans l'emploi de l'articulateur *donc* dans des énoncés impératifs ou interrogatifs ou dans le récit.

On peut concevoir aussi une **logique spécifique à des domaines**, ou d'une manière encore restreinte, à des **univers notionnels**. S'il y a alors 'logique' au sens de l'enchaînement des conséquences, ces dernières ne sont rien d'autre que le *développement des propriétés contenues dans l'essence-origine*, au titre de *loi de composition* du phénomène. Là aussi la succession s'efface devant la conception d'un tout, d'une identité qui ne peut pas être remise en cause, comme dans le cas de l'expression „*Pas de fumée sans feu*". On peut inscrire de cette façon la relation **phénomène – indice** comme une relation qui peut engendrer des inférences du type /si *p* (phénomènes) alors *q (*indice)/ ou /si *q* alors *p*/ sur la base d'une relation de cause matérielle ou simplement à partir d'une association stéréotype.

Les domaines peuvent être assimilés dans certains cas à des habitudes ou des coutumes, et alors l'interprétation inférentielle doit nécessairement prendre en compte le savoir encyclopédique. Somme de proverbes basés sur cette relation fonctionnent comme des lois et constituent donc des prémisses générales pour de nouvelles inférences de nature décisionnelle*: Comment on fait son lit on se couche; Qui sème le vent récolte la tempête; qui s'y frotte, s'y pique; quand le vin est tiré, il faut le boire* etc. Si enfreindre à bon escient ces régularités vues comme nécessaires, mène à une attitude de désapprobation (conduite qualifiée d'*absurde, incohérente, inconséquente)***,** toujours est-il que des cas particuliers peuvent invalider ces jugements. Il y a alors un effet de surprise que nous retrouverons dans les contextes d'emploi de l'articulateur *or*.

Cette digression dans le métalangage de la relation et dans certains aspects de la logique de l'action basés sur l'inférence justifie pleinement l'idée que la logique traditionnelle ne pourrait rendre compte de la diversité de situations discursives qui rendent possible l'apparition de la relation de conséquence. Cela explique d'ailleurs pourquoi les nouvelles recherches pragmatiques sur l'inférence dans le discours font appel à l'analyse de la situation, à des préconstruits culturels[31] et à d'autres types de logique.

Si Aristote avait posé de la loi d'inférence comme essence du raisonnement c'est à DESCARTES qu'on doit l'idée que la **comparaison** est l'essence de la connaissance. Si on met à part l'intuition d'une chose isolée, on peut dire que toute connaissance « s'obtient par la comparaison de deux choses entre elles ». Dans une déduction de type « tout A est B, tout B est C, donc tout A est C », il est clair que l'esprit « compare entre eux le terme cherché et le terme donné, à savoir A et C, sous ce rapport que l'un et l'autre sont B. Le but de la comparaison est d' « *assurer le rapprochement des choses entre elles, mais établir les identités et ce qui permet le*

[31] G. MOESCHLER.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

passage entre ces identités à tous les niveaux ».[32] Il existe deux formes de comparaison: de la mesure et de l'ordre. La mesure permet d'analyser le semblable selon la forme calculable de l'identité et de la différence, en lui appliquant une unité commune, tandis que l'ordre s'établit sans référence à une unité extérieure, du simple au complexe. Les conclusions auxquelles peut mener la comparaison en tant qu'opération logique basée sur le raisonnement sont donc: l'*identité /vs/* la *différence* par degrés jusqu'à l'*opposition*, et respectivement l'*inclusion.*

M. FOUCAULT souligne qu'«*au début du XVIIe siècle, la pensée cesse de se mouvoir dans l'élément de la ressemblance quand Descartes récuse aussi la ressemblance comme forme du savoir au profit de l'acte de comparaison qu'il universalise*. »[33], ce qui ouvre une nouvelle perspective, relative et dynamique, dans l'univers des modèles de représentation mentale. Cette manière de penser va donner naissance à un type de discours de la connaissance qui surgira chaque fois qu'on mettra en doute les acquis antérieurs afin de redéfinir et de raffiner des théories.

D'autres opérations, comme l'**analogie** se rattachent à la comparaison, sans être purement logiques Jusqu'au XIX[e] siècle l'analogie constituait avec la déduction et l'induction une sorte de trilogie des modes de raisonnement, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Selon Aristote l'analogie est un mode de raisonnement qui marque *le passage du particulier au particulier*, donc d'un fait à un autre fait selon la formule *A est à B comme C est à D.* Si les mathématiques usent d'une manière rigoureuse de l'analogie dans le théorème des proportions, aujourd'hui on parle d'analogie dès qu'il est perçu une certaine similitude entre des faits, des êtres, des objets, quelles que soient les différences entre leurs autres caractéristiques. C'est le processus logique qui mène à la naissance des métaphores. D'ailleurs KANT lui assignait une valeur subjective, et non pas logique. (*Logique*, § 81-84)[34].

En ce qui concerne la **relation d'opposition** il faut dire qu'elle ne peut pas être établie en dehors de phases préliminaires de jugement et de raisonnement, où la comparaison *du simple au complexe*, selon l'ordre de la pensée, joue un rôle essentiel. La logique traditionnelle opère avec des oppositions de base: *universel* /vs/ *singulier, affirmatif* /vs/ *négatif*, les catégories *contraires.*

Au niveau de la logique naturelle et du discours la relation d'opposition est plus nuancée et se réalise entre des représentations notionnelles, ce qui amène DUCROT à parler de *relations logicoïdes* et non pas 'logiques'. Linguistiquement elle se retrouve à tous les niveaux: phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique et discursif. C'est à partir de ce niveau que la relation devient intéressante de notre point de vue, car elle peut englober la *dimension temporelle* des représentations successives et se relie à la *disjonction*, aux rapports de modalités, à certaines démarches strictement

[32] cf.VIGNAUX, 1976: 164-165.
[33] M.FOUCAULT, *Les Mots et les Choses*, cf VIGNAUX, 1976:56 -57.
[34] Cf. VIGNAUX, 1976: 128.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

discursives et argumentatives comme l'objection (sur l'existence, sur les présuppositions, sur les implications), la *concession*, la *restriction*.

Les nouvelles recherches logiques s'orientent vers le domaine des applications, se proposant d'expliquer la complexité des phénomènes physiques et sociaux, essayant de trouver des modèles d'analyse et des modèles de cohérence. En tant qu'outil de la connaissance, la logique retrouve la valeur d'une « méthodologie de la démarche rationnelle », et par là elle gagne le domaine de l'analyse de discours. Le discours de la connaissance (scientifique) et le discours argumentatif font l'objet de toute une littérature d'analyse qui essaie de « capter la forme logique d'un discours rationnel »[35].

Ce cadre épistémique moderne se retrouve d'une manière plus ou moins évidente dans les analyses linguistiques, dont certaines aspirent à une formalisation de la logique du discours à la manière de la logique formelle.[36]

Les recherches modernes sur la structure des textes scientifiques et philosophiques[37] mettent en lumière la relation étroite entre un certain ***schéma de pensée***,les opérations de la connaissance et le style personnel dans la structuration des textes .L'organisation du transphrastique, observe P. BLUMENTHAL, *« obéit dans un grand nombre de textes, à certaines régularités prototypiques que l'on peut mettre en accord soit avec les lois du genre, soit avec les schémas de pensée qui prévalent dans la production d'un auteur. »*

Ceux qui ont à voir avec le texte ou le discours dans l'espoir de déterminer ce qui serait une ou des « logiques du discours » constatent que les schémas anciens aussi bien enracinés qu'ils étaient peuvent souffrir des modifications sous la pression plus ou moins consciente du paradigme de la connaissance moderne. E.MORIN considère[38] que *les opérations de la connaissance « sont en fait commandés par des principes supralogiques d'organisation de la pensée ou* ***paradigmes****, principes occultes qui gouvernent notre vision des choses et du monde sans que nous en ayons conscience* ».Un paradigme est défini comme un type de relation logique – inclusion, conjonction, disjonction, exclusion – entre un certain nombre de notions ou catégories maîtresses. Un paradigme privilégie certaines relations logiques au détriment d'autres, et il contrôle ainsi la logique et la sémantique du discours. Suivant cette thèse, BLUMENTHAL apporte l'argument du changement du discours de l'historiographie qui a renoncé à la tradition narrative pour un enchaînement des idées découlant des

[35] C.PLANTIN: 26.

[36] Tout en étant d'accord avec les approches de ce genre, nous nous maintenons dans le cadre d'une schématisation accessible dans le contexte didactique qui est le nôtre. Nous avons toutefois emprunté des repères d'organisation des faits et certaines conclusions que nous avons considérées profitables du point de vue explicatif.

[37] cf. BLUMENTHAL, P., 1995: pp. 1-20.

[38] MORIN, E, *Introduction à la pensée complexe*, 1990, Paris, cité par BLUMENTHAL.P, in art. cit., 16-17.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

modèles argumentatif et explicatif. Cela rappelle certains traits de ce que E.MORIN appelle le ***paradigme de la complexité.*** Celui-ci est caractérisé par l'extrême quantité d'*interactions* et d'*interférences* entre un très grand nombre d'unités, par une « imprécision certaine » dans les phénomènes et dans les concepts. Par voie de conséquence, le chercheur doit se résigner à travailler avec de l'insuffisant et du flou, jusqu'à ce qu'il trouve les moyens de maîtriser cette complexité. Elle marque la rupture avec l'idée linéaire de cause-effet, qui présuppose une suite linéaire des phénomènes dans le temps, et exige de prendre en compte d'autres types de causalité. La complexité suppose le dépassement de la logique du tiers exclu.

La même quête des modèles supralogiques qui organisent aussi bien la connaissance que le discours anime Louis TIMBAL-DUCLAUX[39] qui avance un modèle d'analyse des situations problématiques réelles, mais qui peut être appliqué aussi dans l'analyse de discours en tant que représentation du monde. En règle générale, selon la ***méthode S.P.R.I***. toute situation problématique, à laquelle correspond une représentation discursive, comporte l'articulation de quatre parties distinctes, auxquelles correspondent des types de discours traditionnels. Voici cette organisation:

Etapes d'analyse	Type de discours
1. La **SITUATION:** une description du contexte, une sorte d'état des lieux	Assertif: narratif, descriptif
2. Le **PROBLÈME:** Une analyse des déséquilibres issus de ce contexte	Interrogatif
3. La **RÉSOLUTION:** les orientations préconisées par l'auteur pour résoudre les problèmes	Délibératif, argumentatif, démonstratif, explicatif
4. La **CONCLUSION** et/ou les **INFORMATIONS:** le résultat de la délibération, du choix et les moyens à mettre en œuvre dans la réalité du terrain	Descriptif, prescriptif

Les deux modèles que nous venons de présenter succinctement montrent aussi bien l'élargissement du terme 'logique' qui se superpose à celui de *critère d'ordre*, ce qui n'est pas d'ailleurs nouveau, que l'application de ces paradigmes à des représentations du réel et aux discours qui les schématise. On peut ainsi affirmer que l'élargissement de l'univers de connaissance exige des modèles d'interprétation logique aux situations nouvelles et le tout s'accompagne d'une évolution de la complexité du discours.

[39] Louis TIMBAL-DUCLAUX, (1983).

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)

BIBLIOGRAPHIE

BLUMENTHAL, P., (1995), « Schémas de cohésion, causalité "floue" et paradigme de complexité dans F.Braudel: *La Méditerranée »* in *Le Français moderne*, No.1/ 1995.
CUVILLIER 1, 1965 *Nouveau précis de philosophie. La Connaissance*, Tome I, Paris, Armand Colin.
DESTUTT-TRACY, *Eléments d'idéologie* (1805), Tome III, Logique, sur le Site GALLICA-INALF.
DUCROT, O., 1989, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*. Minuit (Propositions). Paris.
J.Bl.GRIZE ,1990 *Logique et langage*, coll. „ L'Homme dans la langue", Ophrys.
IONESCU Nae, *Curs de teorie a cunoştinţei*,(1925-1926), Ediţie îngrijită de Marin Diaconu şi Dora Mezdrea , http://biblioteca.euroweb.ro
C.KERBRAT-ORECCHIONI (1986), *L'implicite*, Paris, A. Colin, pp.163-298.
PIAGET Jean, (1967), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade.
C.PLANTIN, (1990), *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Editions Kimé, Paris.
C.ROSARI et J.JAYEZ, (1997), « Connecteurs de conséquence et portée sémantique. » in *Cahiers de Linguistique Française*, 19, 233-266. Publications sur les connecteurs sur le site http://www.remcomp.fr/asmanet/jacques-jayez-publications.html (mise à jour Asmanet 31/05/2002).
D. SPERBER et D. WILSON (1986), 1989, *La Pertinence: Communication et cognition*, Paris, Les Editions de Minuit.
Louis TIMBAL-DUCLAUX (1983), *La méthode SPRI: pour organiser ses idées et bien rédiger*, Paris, Éditions Retz.
VIGNAUX, 1976 L'Argumentation. Essai d'une logique discursive, Genève-Paris, Librairie Droz.

BDD-A3661 © 2004 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 07:09:37 UTC)